



c.c. Sylvain Ouellet
Jocelyne Allaire
et envoyé par courriel
à Mme Brigitte Gagné

C.S. DU PAYS-DES-BLEUETS

23 AOÛT 2018

DIRECTION GÉNÉRALE

Québec, le 15 août 2018

Madame Brigitte Gagné
Présidente
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
828, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L5

Madame la Présidente,

Je vous remercie pour la transmission de votre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022. Par leurs liens explicites avec le plan stratégique ministériel, les PEVR consacrent une nouvelle ère en matière de planification et de reddition de comptes, mais surtout en ce qui a trait à l'arrimage et la cohérence de nos actions. Ces outils font dorénavant partie des nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique.

Je constate que votre PEVR est le fruit de collaborations avec différents acteurs de votre milieu, ce qui constitue un puissant levier pour assurer le succès de sa mise en œuvre. Il a également été élaboré dans le respect des principes formulés par la Loi et en cohérence avec les orientations de la Politique de la réussite éducative et plusieurs objectifs du Plan stratégique 2017-2022 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Je vous félicite pour la qualité de votre document. Je suis persuadé qu'il sera une référence précieuse pour l'ensemble des établissements d'enseignement de votre commission scolaire. Par ailleurs, je vous informe que le 1^{er} juillet 2018 sera la date de prise d'effet de votre PEVR, conformément aux nouvelles dispositions de la Loi.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



SÉBASTIEN PROULX

c. c. M. Sylvain Ouellet, directeur général